Pierres & Territoires de France
Centre Atlantique
PROMOTEUR · LOTISSEUR

PCMI 9

CERTIFICAT DE SURFACE CONSTRUCTIBLE
Art. R.442-11 1er al. du Code de l'Urbanisme

Lotissement « Le Portail »
Rue du Portail à SAINT REMY

Je soussignée, Madame Esther ANCHIZE, agissant en qualité de Chargée d'opération de la Société IMMOBILIERE SUD ATLANTIQUE, aménageur du lotissement « Le Portail » autorisé par arrêté de Permis d'Aménager n° 7929318 X0001 en date du 7 juin 2018, puis par un arrêté de transfert du permis d'aménager n° 7929318 X0001T01, délivré en date du 30 octobre 2019, par Madame le Maire de SAINT REMY,

Atteste que l'ensemble des lots, soit les lots n°1 à 15, a une surface de plancher maximale autorisée de 350 m², suivant la Loi n°67-1253 du 12/07/2010 – Ordonnance n°2011-1539 du 16/11/2011 – Décret n°2011-2054 du 29/12/2011 et Circulaire du 03/02/2012 art.3.

Fait à LIMOGES le 5 décembre 2019, pour servir et valoir ce que de droit,

Esther ANCHIZE